

Phases d'organisation des activités en fonction de la situation sanitaire locale

Phase 1

- Activités uniquement en extérieur ;
- Limitées à 10 personnes dont l'encadrant ;
- Distanciation entre les personnes de 2m à 10m selon intensité de l'activité ;
- Pas d'activité de contact, pas de partage de matériel ni de surface.

Phase 2

- Activités en intérieur ou en extérieur ;
- Limitées à 15 personnes dont l'encadrant quel que soit le type d'ERP ;
- Distanciation entre les personnes de 2m à 10m selon intensité de l'activité ;
- Pas d'activité de contact, pas de partage de matériel ni de surface.

Phase 3

- Activités en intérieur ou en extérieur ;
- Limitées à 15 pratiquants quel que soit le type d'ERP ;
- Distanciation entre les personnes de 2m à 10m selon intensité de l'activité ;
- Possibilité d'accueillir plusieurs groupes dans un même espace si la distanciation le permet et que les groupes sont espacés les uns des autres d'au moins 5m ;
- **Possibilité de partage de matériel** et de surfaces selon un protocole non médicalisé :
 - ⇒ auto repérage journalier des symptômes ;
 - ⇒ groupes constitués et constants entre chaque séance (au maximum 5 personnes) ;
 - ⇒ lavage des mains régulier avant et après chaque utilisation de matériel partagé ;
 - ⇒ repos de 72h du matériel textile avant utilisation par un autre groupe.

Phase 4

- Activités en intérieur ou en extérieur ;
- Limitées à 15 pratiquants quel que soit le type d'ERP ;
- Distanciation entre les personnes de 2m à 10m selon intensité de l'activité ;
- Possibilité d'accueillir plusieurs groupes dans un même espace si la distanciation le permet et que les groupes sont espacés les uns des autres d'au moins 5m ;
- **Possibilité de partage de matériel** et de surfaces selon un protocole non médicalisé :
 - ⇒ auto repérage journalier des symptômes ;
 - ⇒ groupes constitués et constants entre chaque séance (au maximum 5 personnes) ;
 - ⇒ lavage des mains régulier avant et après chaque utilisation de matériel partagé ;
 - ⇒ repos de 24h du matériel textile avant utilisation par un autre groupe.
- **Possibilité d'activité de contact** selon protocole non médicalisé :
 - ⇒ auto repérage journalier des symptômes ;
 - ⇒ groupes constitués et constants entre chaque séance (au maximum 5 personnes) ;
 - ⇒ lavage des mains régulier avant et après chaque contact physique ;
 - ⇒ pour les portés : changement de tenue et lavage entre chaque entraînement.

Phase 5

- Mêmes consignes que la phase 4 ;
- Sauf limitation du nombre de pratiquants : pas de jauge restrictive.

Phase 6

- Retour à la normale

➡ **Ce document est à adapter en fonction des mesures prises dans votre localité.**